



Ne laisser personne de côté

Un guide illustré sur la citoyenneté
et la participation à la vie politique
des jeunes handicapés

Lorsque les jeunes
handicapés sont
aux commandes, les
communautés et les
sociétés prospèrent !



**Government
of Ireland**
International
Development
Programme



Sightsavers



Message du ministère chargé de la Jeunesse

Je souhaite souligner combien il est important de favoriser un environnement qui encourage l'inclusion et la participation active des jeunes handicapés à la vie politique et publique. Notre société s'épanouit dans la diversité et dans l'égalité des chances pour tous. Handicapés ou non, nous devons encourager nos jeunes et leur donner les moyens de contribuer de manière significative à notre démocratie. En impliquant et en intégrant activement les jeunes handicapés dans les sphères politique et publique, nous pouvons collectivement soutenir une société plus inclusive et plus représentative.

Permettre à ces jeunes hommes et à ces jeunes femmes de participer pleinement à la société leur apportera un bénéfice personnel tout en enrichissant la qualité des décisions qui seront prises dans différentes sphères. C'est pourquoi nous devons offrir à nos jeunes handicapés les ressources, les programmes éducatifs et les plateformes nécessaires pour les doter des connaissances et des compétences qui leur permettront leur participation citoyenneté aux processus démocratiques.

Unissons nos efforts pour briser les obstacles qui empêchent nos jeunes handicapés d'atteindre leur plein potentiel et ouvrons la voie à une société plus radieuse et plus inclusive. J'encourage tous les jeunes, sans égard à leur situation de handicap, à participer activement à la vie politique et publique. Votre voix compte et est indispensable pour façonner notre avenir commun.

Ensemble, créons une société où la citoyenneté et la participation à la vie politique de chaque jeune sont appréciées, valorisées et respectées. Je vous souhaite bonne chance pour l'avenir.

L'honorable Patrick Gibril

Ministre délégué chargé de la Jeunesse



Réseau africain des jeunes handicapés – Sierra Leone (AYWDN-SL)

L'AYWDN-SL est une organisation de jeunes handicapés (JH) qui vise à promouvoir une société inclusive et sans barrières pour tous. AYWDN-SL a renforcé son partenariat avec Sightsavers dans le cadre du projet A Better World (ABW) qui porte spécifiquement sur la participation citoyenne et politique des jeunes handicapés, et dont nous sommes l'un des principaux partenaires. Nous avons mené des recherches sur la participation des jeunes handicapés à la vie politique et publique et nous avons consigné nos conclusions dans ce guide. Nous avons également pu apporter notre contribution et veiller à ce que ce guide soit adapté aux personnes handicapées.

Ce guide reflète clairement son titre « Ne laisser personne de côté » en veillant à ce que tous les types de handicap soient pris en compte, en particulier les groupes minoritaires. Ce guide aidera les lecteurs à comprendre le concept d'identification et de reconnaissance du handicap par les porteurs de responsabilités afin d'intégrer le handicap dans nos institutions et dans la société. Le besoin d'aménagements raisonnables sera actualisé et renforcera l'équité pour les jeunes handicapés, en particulier en ce qui concerne leur participation à la vie publique. Ce guide va vraiment faciliter notre travail en tant qu'organisation de personnes handicapées (OPH) et sera un outil utile pour former les parties prenantes et les porteurs de responsabilités sur l'intégration du handicap.

Nous sommes certains que ce guide aura une influence positive sur la stigmatisation et la discrimination, qu'il renforcera la confiance en soi, les aspirations et la détermination des jeunes handicapés, et marquera le point de départ d'une société inclusive et sans barrières en Sierra Leone.

Abubakarr Bangura

Représentant national

Bienvenue

Salut !

Nous sommes de jeunes handicapés et nous sommes là pour te guider dans ce guide illustré.



Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont contribué à la création de ce guide inestimable sur la citoyenneté et la participation à la vie politique à l'intention des jeunes handicapés. Votre détermination à autonomiser les jeunes handicapés est louable, et vos efforts ne manqueront pas d'avoir un impact significatif sur leur vie et sur notre société dans son ensemble. Merci pour votre engagement sans faille en faveur de l'inclusion et de l'engagement civique.

Ce guide a été rédigé par Beatrice Koroma, Kisimi Kayleemasa Kamara, Laurène Leclercq, Eric Musa et Abubakarr Sesay.

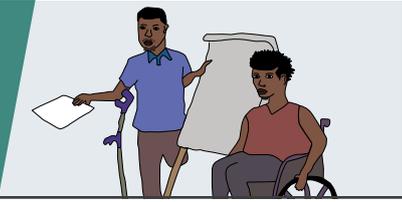
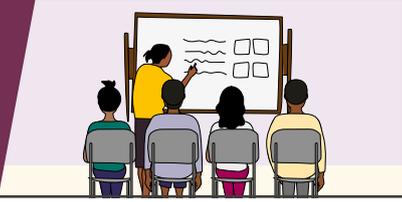
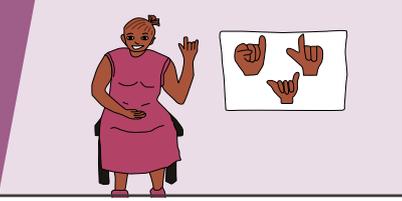


Government of Ireland
International Development Programme



Consortium national pour l'amélioration de la situation des personnes handicapées (NaCEPeD)

Table des matières

Section 01 Handicap et inclusion		07
Section 02 Citoyenneté et participation à la vie politique		10
Section 03 Droits et cadre juridique		12
Section 04 Stigmatisation et discrimination		14
Section 05 Confiance en soi et leadership		17
Section 06 Accessibilité et information		20
Section 07 Représentation et participation		21
Section 08 Système électoral et gouvernance locale		26

Introduction

Au fur et à mesure que tu avanceras dans ce guide, tu te familiariseras avec les concepts de handicap et d'inclusion, de citoyenneté et de participation à la vie politique et avec tes droits en tant que citoyen·ne. Tu découvriras également des stratégies pour surmonter la stigmatisation et la discrimination, tu renforceras tes compétences essentielles en matière de leadership et de communication et tu apprendras à militer pour l'accessibilité et l'information. Tu apprendras également l'importance de la représentation et de la participation dans la gouvernance locale et tu trouveras des ressources et des réseaux de soutien qui pourront soutenir tes efforts.

Tu liras aussi les témoignages de jeunes handicapés comme toi, qui ont défié les stéréotypes, levé les obstacles et fait entendre leurs voix. Ces témoignages montrent que tu peux tracer ton propre chemin et faire de la Sierra Leone un pays plus inclusif. Et n'oublies jamais que tu n'es pas seule.

Allons-y ! Ton parcours vers l'autonomisation commence ici.

An illustration showing two hands holding a banner. The banner is divided into three horizontal sections: a green top section, a white middle section, and a blue bottom section. The text is written in white and purple. The background features a pattern of light blue dots of varying sizes.

Transformer la Sierra Leone

pour et avec

les jeunes handicapés

Section 1

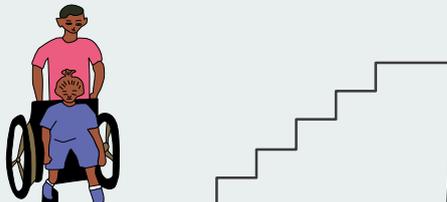
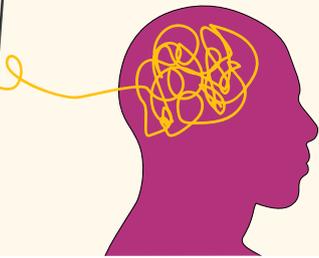
Handicap et inclusion

Définition du handicap

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH) donne la définition suivante du handicap : « Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. »

Cette définition met en relief les liens entre la déficience d'une personne et les barrières sociétales, et souligne que les handicaps ne sont pas uniquement le fait d'une affection médicale, mais sont également déterminés par les obstacles présents dans la société qui empêchent une pleine et active participation de cette personne.

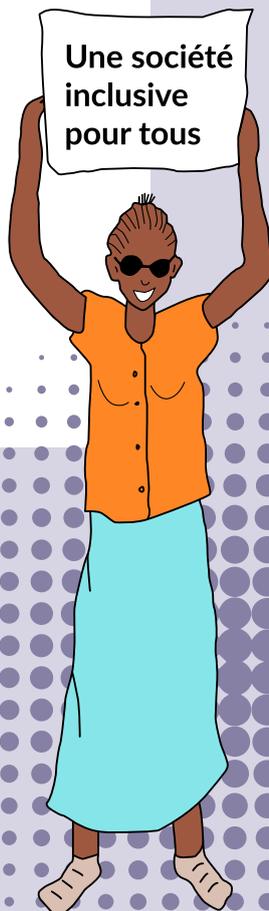
Les handicaps les plus courants en Sierra Leone

 <p>Physiques : Affections qui affectent notamment la mobilité d'une personne, comme l'incapacité de marcher.</p>	<p>Sensoriels : Affections qui touchent les sens comme la cécité ou la surdité.</p> 	 <p>Intellectuels : Handicaps cognitifs qui affectent la capacité d'apprentissage et de compréhension d'une personne.</p>
 <p>Sociaux : Handicaps liés à la communication et aux interactions sociales, p. ex. l'autisme.</p>	<p>Le handicap est également déterminé par des obstacles (comme les normes, les perceptions et les croyances traditionnelles, le manque d'accès à l'information et aux espaces publics) présents dans notre société et qui limitent l'inclusion et la participation pleines et effectives des jeunes handicapés.</p> 	 <p>Santé mentale : Des maladies comme l'anxiété, la dépression ou les troubles bipolaires.</p>

Obstacles sociétaux

Fatu est une jeune fille handicapée. Ses camarades de classe la dévisagent et chuchotent sans cesse sur son passage. Certains enfants font des remarques blessantes sur son handicap tandis que d'autres lui demandent à quoi bon aller à l'école puisqu'elle est « différente ». Fatu a le cœur lourd quand elle entend ces paroles blessantes. Malgré sa détermination, la stigmatisation et la discrimination ne font qu'augmenter au fil du temps. Bien qu'ils soient de bonne volonté, les enseignants eux-mêmes ne parviennent pas à répondre aux besoins de Fatu, car le système scolaire n'est pas adapté aux élèves handicapés. Fatu se sent de plus en plus isolée et incomprise et commence à douter d'elle-même et de ses capacités. Un jour, ce fardeau devient trop lourd à porter. Accablée par les railleries et se sentant exclue, elle se confie en pleurs à ses parents. À contrecœur, Fatu prend la décision déchirante d'arrêter l'école.

**#DisNonAuxBarrières
SociétalesContreLesJH**



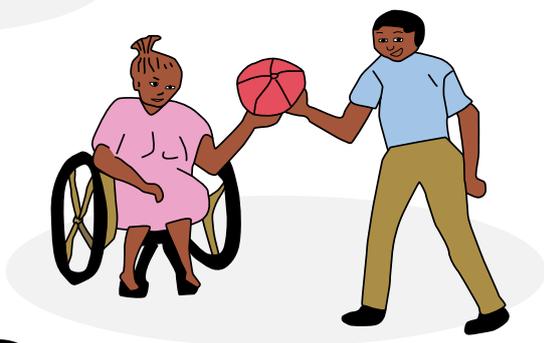
Société inclusive

On entend par inclusion le fait que chaque personne, quels que soient ses capacités ou ses déficiences, devrait avoir la possibilité de participer pleinement à la société et aux processus décisionnels. Une société inclusive respecte et valorise la diversité. Elle reconnaît que chaque personne a des atouts et des contributions uniques à offrir. Dans l'ensemble, l'inclusion des jeunes handicapés dans les processus décisionnels n'est pas uniquement une question de droits, c'est aussi un moyen de construire une société plus juste, plus inclusive et plus empathique pour tous.

Une société inclusive :

- Élimine les obstacles et favorise l'égalité d'accès pour tous à l'éducation, à l'emploi et aux services publics.
- Célèbre la diversité et valorise les perspectives et les talents uniques de tous ses membres, y compris des jeunes handicapés.
- Encourage la participation active de chacun, créant un sentiment d'appartenance pour tous.

S'entraider dans une société inclusive



Voici Musa

Musa est un jeune homme handicapé qui a été victime de discrimination lorsqu'il a essayé de participer à un événement local. Au lieu de s'avouer vaincu, il a contacté les dirigeants locaux et a organisé un atelier de sensibilisation sur le handicap. Il leur a montré que les personnes handicapées méritaient le respect. Ensemble, nous pouvons réécrire les politiques qui définissent les bases de notre société en veillant à ce que tout le monde jouisse de l'égalité d'accès et à l'égalité des chances.

#LInclusionImporte

Section 2

Citoyenneté et participation à la vie politique

Citoyenneté

On parle de citoyenneté lorsqu'une personne, une famille ou un groupe est officiellement reconnu·e comme citoyen·ne ou membre d'un État particulier. En ce qui concerne les jeunes handicapés, la citoyenneté implique la reconnaissance de leurs droits et les mêmes chances de participer aux processus décisionnels. En tant que citoyen·ne, tu bénéficies des mêmes droits que tout le monde comme la liberté d'expression et le droit de voter et d'être élu·e. Ces droits sont protégés par des lois qui garantissent l'équité et l'égalité.

Participation à la vie politique

Ta participation à la vie politique contribue à une prise de décision plus inclusive et représentative et garantit que la diversité des besoins et des perspectives de tous les membres de la société est prise en compte dans les politiques et initiatives. Pour que la société et la démocratie soient inclusives, il est essentiel de militer en faveur de la pleine intégration des jeunes handicapés dans la vie publique (en particulier au sein des partis politiques, p. ex. dans la Commission d'enregistrement des partis politiques de Sierra Leone), en leur permettant de se porter candidats à des fonctions publiques, d'occuper un poste de direction au niveau local et d'avoir le droit de voter ou d'être élu·e.

Citoyenneté inclusive et participation à la vie politique

La citoyenneté inclusive vise à créer un environnement dans lequel les jeunes handicapés ont les mêmes droits, les mêmes

chances et les mêmes responsabilités que leurs pairs non handicapés. La participation à la vie politique a trait à ta participation aux processus et activités de la vie politique tels que le vote, le plaidoyer, le leadership dans la prise de décisions et l'engagement communautaire.

Équilibre entre les droits et les responsabilités

Pour que la société soit harmonieuse, un juste équilibre entre tes droits et tes responsabilités est essentiel. Ainsi, les droits de chacun sont protégés et tout le monde peut vivre en paix.



La citoyenneté en action

Voici Agnès, une jeune handicapée. Après avoir appris qu'elle avait droit à l'éducation,

elle a décidé d'aller à l'école. Malgré les difficultés qu'elle a rencontrées, Agnès connaissait ses droits. En tant que jeune citoyenne en situation de handicap, tu dois toi aussi connaître tes droits. Agnès et sa famille ont travaillé avec leur communauté pour permettre à la jeune fille d'accéder à l'école. Aujourd'hui, Agnès est informaticienne, entrepreneuse et fervente défenseuse de l'éducation inclusive.

Une communauté florissante

Imagine une communauté où chacun·e comprend ses droits et ses responsabilités. Les gens se respectent et créent ensemble un lieu de vie dynamique et inclusif.

Cet équilibre conduit à une communauté florissante où les jeunes en situation de handicapés comme toi, peuvent s'épanouir et apporter leur contribution.

Engagement communautaire

Pour être un·e bon·ne citoyen·ne, tu dois participer activement à rendre ta communauté meilleure. Voici quelques exemples d'activités auxquelles tu pourrais participer :

Les jeunes handicapés participent dans leurs communautés



Section 3

Droits et cadre juridique

Droits de participation à la vie politique

Droit de vote

Les jeunes handicapés ont le droit fondamental de voter et d'être élus afin de donner leurs points de vue et d'occuper des postes de responsabilité et d'enrichir ainsi nos sociétés en favorisant la diversité, l'inclusivité et l'innovation.

Accessibilité

Afin de te permettre de participer pleinement au processus démocratique et de façonner notre avenir à tous, il faut impérativement prévoir des moyens d'accès et des supports accessibles. Des efforts doivent être faits pour veiller à ce que les bureaux de vote, les bulletins de vote, les meetings politiques, les campagnes et les informations soient plus accessibles et que le personnel soit formé.

Représentation

Des efforts doivent être faits pour garantir l'autoreprésentation ou un quota de personnes handicapées dans les fonctions politiques, au sein de la Commission électorale de la Sierra Leone et dans les organes de décision.



L'importance de bien comprendre tes droits

Il est essentiel que tu comprennes bien tes droits, voici comment :

- Tu dois devenir un·e citoyen·ne averti·e et autonome qui participe activement aux associations de jeunes et aux projets de ta communauté.
- Tu dois prendre des décisions éclairées au sujet de ton éducation, de ton travail, de ta santé et de tes choix de vie.
- Tu dois défendre ta cause et celle des autres si tu n'es pas traité·e comme tout le monde si tu es victime d'inégalité de traitement ou dans l'accès aux services.

Voici Sarah, une jeune handicapée

Le courage et la volonté dont Sarah fait preuve redéfinissent les possibilités. Lors de sa campagne électorale pour siéger au conseil, elle a incarné la force que nous avons tous en nous et a prouvé que les obstacles sont faits pour être surmontés et non pour être acceptés.

Cadre juridique et institutionnel

Partout dans le monde ainsi qu'en Sierra Leone, des cadres juridiques et institutionnels ont été mis en place pour promouvoir les droits et l'inclusion des personnes handicapées. Pour plus d'informations, voir ci-dessous :

Cadre juridique et institutionnel

Obligations juridiques internationales

L'Article 29 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH) mentionne leur participation à la vie politique et publique. La Sierra Leone a ratifié cette convention le 4 mai 2009. Elle met l'accent sur le droit de participer pleinement et sur un pied d'égalité à la vie politique et publique.

Objectifs de développement durable

(Objectifs 10 et 16) :
Les Objectifs 10.2 et 16.7 recommandent l'intégration et la participation des personnes handicapées afin de promouvoir leur intégration sociale et leur participation économique et politique.

Loi sur le handicap et les droits constitutionnels de la Sierra Leone

Loi sur le handicap n° 3, 2011
La Sierra Leone dispose d'une loi sur le handicap qui vise à protéger les droits des personnes handicapées, y compris leur participation politique.

Droits constitutionnels, loi n° 6 & alinéa 6.3.1

La constitution de la Sierra Leone de 1991 reconnaît les droits des personnes handicapées et leur droit à l'égalité des chances et de traitement.



Alie, un jeune handicapé, souhaite devenir conseiller municipal pour représenter son quartier.

La CNUDPH préconise la participation des jeunes handicapés à la vie politique et publique.



Mariama, une jeune handicapée, renforce son autonomie en étudiant dans le but de représenter son district en tant que membre du parlement.

Les ODD 10.2 et 16.7 encouragent la réduction des inégalités



Agnès, une jeune handicapée, a lancé un mouvement qui plaide pour l'inclusion des jeunes handicapés dans tous les processus décisionnels en Sierra Leone.

La loi de 2011 sur le handicap protège les droits et les responsabilités d'Agnès

Section 4

Stigmatisation et discrimination

La stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes handicapées renvoient aux attitudes, opinions et comportements négatifs concernant ces personnes. Cette discrimination peut se manifester sous plusieurs formes, limitation d'opportunités, d'accès aux services et leur inclusion sociale. Voici quelques exemples :

Des structures politiques

Inaccessibles

Il est fréquent que les structures et les bâtiments administratifs ne soient pas conçus pour accueillir les personnes handicapées. Cette barrière physique les empêche d'accéder à des réunions politiques, à des meetings ou aux isolements, limitant de ce fait leur participation.

Manque de représentation

Les jeunes handicapés auront parfois du mal à se faire représenter dans les bureaux politiques ou les organes décisionnels. Ainsi, les politiques adoptées et les décisions prises pourront ne pas prendre en considération leurs perspectives et besoins spécifiques.

Stéréotypes négatifs

Il existe des stéréotypes négatifs associés au fait que les personnes handicapées ne sont pas capables de prendre des décisions politiques éclairées ou de contribuer de manière constructive à la gouvernance.

Accès limité aux informations

Les informations sur les processus politiques et les candidats ne sont pas toujours disponibles dans des formats accessibles comme le braille, la langue des signes ou des documents faciles à lire, ce qui empêche les jeunes handicapés de se tenir informés ou de participer pleinement.

Difficultés au sein de la société et de la famille

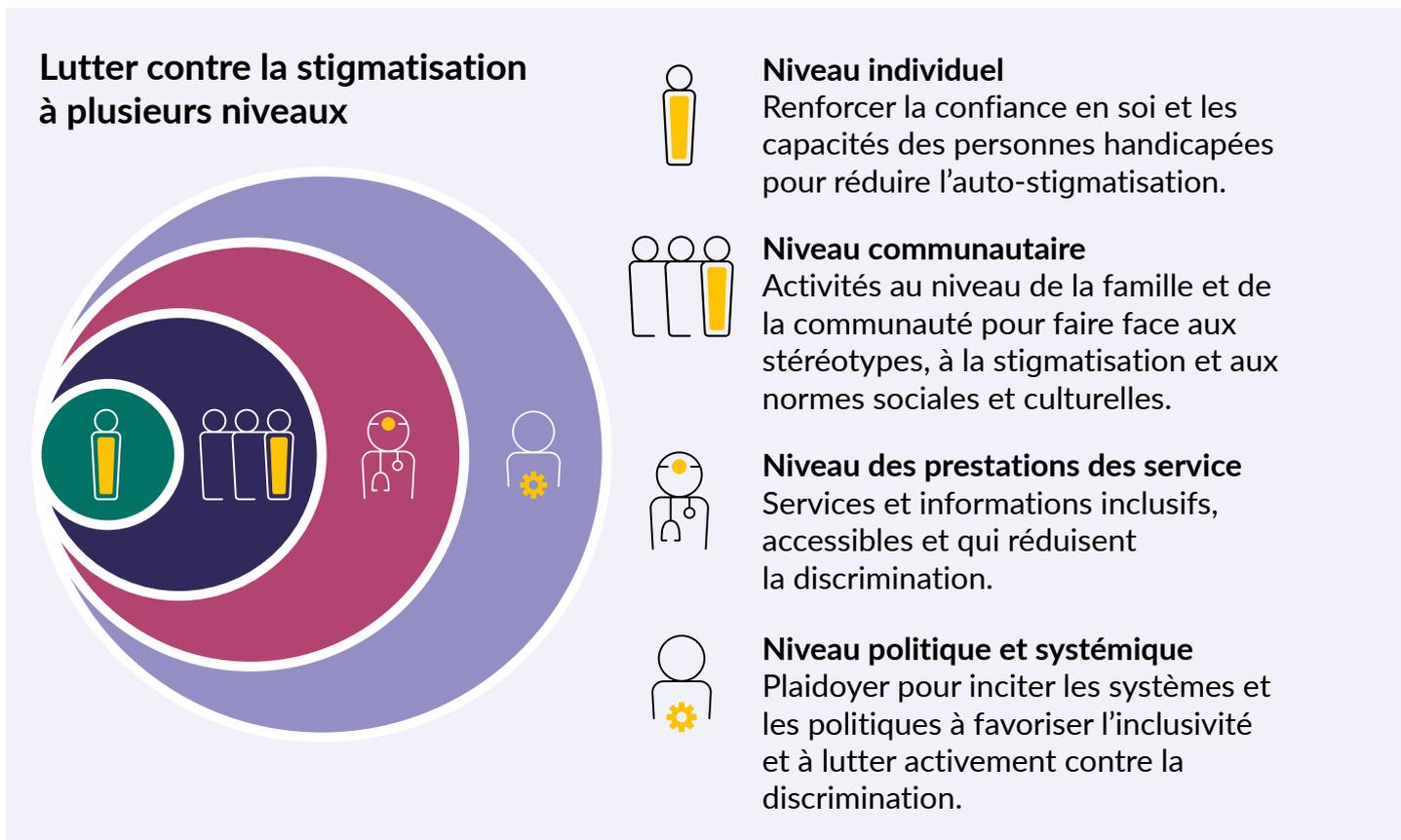
La discrimination dans le cercle familial vient encore aggraver les difficultés auxquelles les jeunes handicapés doivent déjà faire face dans la communauté au sens large qui les rend responsables de leur pauvreté, de leur abandon, des moqueries et parfois de la maltraitance dont ils font l'objet.

Réduire la stigmatisation

Les jeunes handicapés et plus particulièrement les femmes rencontrent de nombreux obstacles qui les empêchent de participer à la vie politique, comme la stigmatisation, la discrimination et les stéréotypes de genre. Pour lutter contre la stigmatisation, la discrimination et les attitudes négatives, nous devons cibler les comportements individuels, mais aussi les normes, systèmes et politiques culturels au sein de la société.

Nous devons soutenir les jeunes handicapés à agir sur la base d'égalité avec les autres comme acteurs au sein de leur Ceci peut être fait en mettant en exergue ceux des modèles qui ont réussi à surmonter les stéréotypes et les obstacles pour devenir des citoyens et des participants actifs à la vie politique. Partager leurs témoignages et le récit de leurs succès, pourraient inspirer et inciter d'autres jeunes handicapés à faire de même.

Quelques exemples d'interventions à plusieurs niveaux:



Cela est réalisable à travers diverses activités :

- Communication : activités médias, discussions pédagogiques et communication interpersonnelle pour améliorer entre autres, les connaissances, les attitudes et l'empathie à l'égard des personnes handicapées.
- Créer des espaces de discussion avec les leaders communautaires comme les leaders traditionnels, les chefs religieux, les leaders politiques, etc., sur la manière de réduire la stigmatisation.
- Activités communautaires pour promouvoir le changement au niveau communautaire, en particulier en agissant sur les normes et attitudes sociales négatives. Par exemple, sous forme de dialogues, de mobilisations et de réunions communautaires, etc.
- Plaidoyer pour changer les systèmes et les politiques afin de les rendre accessibles et inclusifs.

Faire tomber les stéréotypes



Ne laisser
personne de côté



Nous devons démontrer que
nous sommes aptes/capables
différemment et que nous ne
sommes pas inférieurs à qui
que ce soit



Supprimer tous
les obstacles

« Le silence
est la dernière
chose que
le monde
entendra de
moi »

Marlee Matlin

« Ce n'est pas
parce qu'un
homme n'a pas
l'usage de ses
yeux qu'il manque
de vision »

Stevie Wonder

« Connais
tes limites,
mais n'arrête
jamais
d'essayer de
les dépasser »

Kyle Maynard

Section 5

Confiance en soi et leadership

Estime de soi

Penses à ton estime de soi pour mettre en avant comment tu te considères en tant que personne. Fais preuve de patience envers toi-même et maintiens le cap sur ta croissance personnelle. C'est un parcours qui conduira à une meilleure image de toi-même et à une vie plus heureuse et plus saine.

Confiance en soi

Tu dois avoir confiance en toi. La confiance en soi est la base d'un leadership efficace. C'est la croyance/foi en toi et en tes capacités. Tires pleinement partie de tes points forts et prends acte des résultats obtenus ; fixe des objectifs atteignables et célèbres tes progrès ; prends soin de toi et gardes un état d'esprit positif. Lorsque tu as confiance en toi, tu peux inspirer et

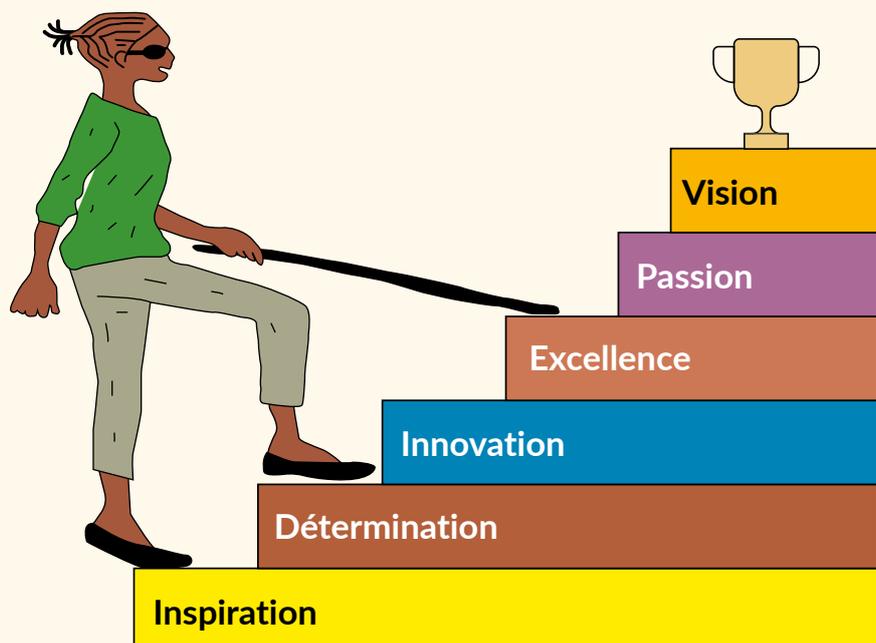
guider les autres ; prendre des décisions sans douter de toi et rester déterminé·e, flexible et confiant·e et trouver des moyens de surmonter les obstacles et de les considérer comme des opportunités de croissance.

Assumer le handicap avec Fierté

Avec le handicap assumé avec fierté, l'identité, la culture et les réalisations des personnes handicapées sont célébrées. Le handicap assumé avec fierté met en exergue l'acceptation de soi, l'autonomisation et la lutte contre la stigmatisation sociale. Elle vise à promouvoir un sentiment d'appartenance, d'égalité et de respect à l'égard des individus handicapés ainsi que la reconnaissance de la diversité de leurs expériences et de leurs contributions à la société.

Les étapes : Comment réussir

En faisant preuve d'une **inspiration** et d'une **détermination** sans faille, en encourageant l'**innovation** et l'excellence attisées par la **passion**, tu peux réaliser ta vision et obtenir un **succès** retentissant.



Leadership des personnes handicapées

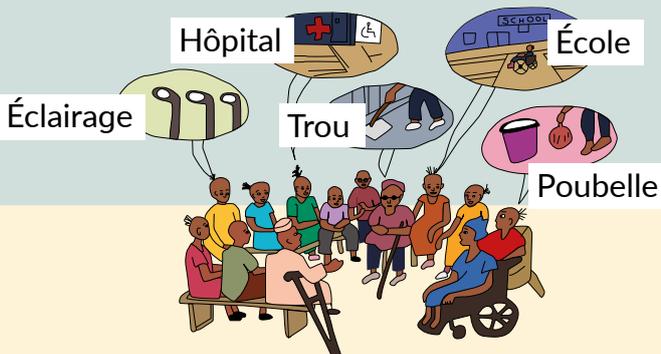
Le leadership des personnes handicapées est un important domaine émergent de discussion et de plaidoyer. Par le passé, la société a souvent ignoré ou sous-estimé le potentiel des personnes handicapées à occuper des postes de direction.

Cette perspective évolue toutefois au fur et à mesure que l'on prend conscience de la diversité des talents, compétences et points de vue que les personnes handicapées apportent aux fonctions de leadership.

Un leadership qui tient compte des personnes handicapées

Le leadership participatif

Dans ce style de leadership, les dirigeants font participer les autres dans le processus décisionnel. Au lieu de prendre toutes les décisions seuls, les dirigeants participatifs encouragent la collaboration, demandent l'avis de tous y compris des jeunes handicapés et tiennent compte de leur point de vue avant de faire des choix.



Nous voulons la loi sur la participation politique des personnes handicapées (DiPP) maintenant : pour que les personnes handicapées puissent occuper des postes de responsabilité

Leadership participatif sensible

Il s'agit d'un style de leadership qui allie participation, inclusivité et sensibilité aux besoins, points de vue et contributions de tous les individus concernés, y compris les jeunes handicapés.



Participation politique inclusive

Ce type de participation vise à créer des solutions et des aménagements inclusifs qui permettent aux personnes handicapées de participer pleinement au processus politique. Cette approche vise à garantir l'égalité d'accès au vote, à faire campagne, à exercer une fonction officielle et à participer aux discussions politiques et aux processus décisionnels.

Compétences en matière de leadership

Les jeunes handicapés tirent un immense avantage du perfectionnement de leurs compétences de leadership parce que cela leur donne les moyens de défendre leurs propres intérêts, de s'investir dans leurs communautés et de susciter un changement positif. Les compétences en matière de leadership encouragent la confiance en soi, l'aptitude à la communication et la résolution de problèmes et permettent de surmonter les difficultés, d'influencer les autres et de participer de manière constructive à la société, malgré les obstacles qui pourraient se présenter. Le leadership contribue également à promouvoir l'inclusivité, à faire tomber les stéréotypes et à créer un monde plus accessible pour tous.

Les compétences en matière de leadership comprennent :

- **La communication** : Compétence qui consiste à transmettre des idées, écouter et motiver.
- **La prise de décision** : La capacité de faire des choix éclairés.
- **La résolution de problèmes** : Trouver des solutions aux problèmes.
- **Empathie** : Comprendre les autres et nouer des liens avec eux.
- **Représentation** : La capacité de consulter et d'écouter les idées des autres et de parler pour la majorité de ses pairs et non pas uniquement pour soi-même..



Être malentendant ne m'empêche pas de diriger.

Le parcours de leadership de Ramatu

Ramatu, une jeune femme mal entendante a découvert ses talents de leadership lorsqu'elle a lancé une campagne pour que les jeunes handicapés aient accès à des postes à responsabilités dans sa ville. Elle a pris confiance en elle et a acquis des compétences solides en leadership en organisant des événements, en parlant en public et en formant une équipe de défenseurs passionnés.

[#LeLeadershipCompte](#)

Section 6

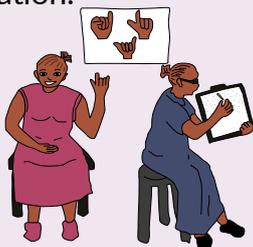
Accessibilité et informations

Pour que les jeunes handicapés de Sierra Leone participent pleinement à la vie sociale et politique, ils doivent avoir accès aux informations et communications. Toutes les informations publiques provenant du gouvernement ou des conseils municipaux doivent être disponibles dans différents formats : en braille, en langue des signes, en gros caractères et sous forme de textes illustrés faciles à lire. Les bureaux de vote ou les réunions communales/municipales doivent se tenir dans des lieux facilement accessibles. Voici quelques étapes et considérations clés à prendre en compte pour promouvoir l'accessibilité.

Promouvoir l'inclusion par le biais de l'information et de l'accessibilité

Langue des signes

Promouvoir la langue des signes (LS) afin d'assurer la cohérence et la compréhension de tous. Faire que la langue des signes devienne une langue officielle dans les institutions politiques et les services gouvernementaux. Former et fournir des interprètes en LS pour les services publics, les événements et l'éducation.



L'alphabet braille												
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m
n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z
Numbers												
#	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Literary Code	
#	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Nemmet hCode	

Supports en braille

Créer et diffuser des supports en braille pour informer et communiquer au quotidien. Ouvrir des centres de production de contenus en braille pour fabriquer des livres, des documents et d'autres supports en braille. Veiller à ce que les prestataires de services et les institutions politiques disposent de documents en braille.



Technologie accessible

Promouvoir le développement et la disponibilité de technologies et de logiciels accessibles, tels que des lecteurs d'écran et des dispositifs de communication, pour les jeunes handicapés. Veiller à ce que les sites web, les applications mobiles, les médias sociaux et le contenu en ligne soient accessibles.

Accessibilité physique

L'accessibilité physique peut être facilitée grâce à des rampes, des ascenseurs, des chemins, des poignées, des barres, etc.



Soutien aux aidants

Les personnes qui s'occupent de jeunes handicapés doivent recevoir une formation pour aider les personnes ayant des déficiences intellectuelles à devenir des auto représentants ou à respecter leurs aspirations lorsqu'elles parlent à leur place.

Section 7

Représentation et participation

Dans une société inclusive, il est important de tenir compte des besoins, des aspirations et des droits des jeunes handicapés par le biais de leur représentation et de leur pleine participation à des groupes de décision comme les conseils municipaux/communaux de jeunesse et les associations de jeunes.

Représentation

La représentation permet à de jeunes handicapés comme toi d'occuper des postes où les décisions sont prises. Si tu es choisi·e ou élu·e pour représenter des jeunes comme toi dans un groupe de travail ou une association, tu devras d'abord comprendre ce qu'ils pensent et veulent communiquer. Ta voix transmettra leurs voix, ce qui veut dire que si tu occupes une fonction de leadership, tu parleras au nom des autres. Tu devras également respecter les opinions des autres.

Participation

Les jeunes handicapés apportent à la société des points de vue et des talents uniques et leur participation active est cruciale. Cela signifie que la consultation ne suffit pas. Tu ne pourras changer les choses que si tu fais des suggestions constructives et si d'autres leaders et décideurs écoutent tes idées et les prennent en compte. C'est la seule façon de garantir l'intégration du handicap dans les projets et les budgets pour la jeunesse, afin que les jeunes handicapés ne soient pas laissés pour compte par les services chargés de l'éducation, de la santé et des moyens de subsistance.



Adama, une jeune handicapée, dirige un comité qui travaille sur l'adoption de la loi sur la participation politique des personnes handicapées (DiPP).

Niveaux de participation

Les étapes ci-dessous mesurent et illustrent la qualité de ta participation dans les organisations dont tu es membre et l'impact de cette participation. Tu pourrais essayer d'évaluer ton niveau de participation actuel par rapport aux différentes étapes. Où te situes-tu actuellement et où espères-tu de trouver dans cinq ans ?

La participation à la prise de décision politique

Niveau 4 :

Tu fais des recommandations claires (qui sont prises en compte).



Niveau 3 :

Tu fais quelques suggestions (dont certaines sont prises en compte).



Niveau 2 :

Tu es consulté-e (mais on n'écoute pas tes idées)



Niveau 1 :

Tu es uniquement informé-e (sans interaction)



Niveau 0 :

Tu ne sais pas ce qu'il se passe



Appartenance à des organisations de jeunes



Niveaux d'impact de l'adhésion et de la participation actives des jeunes handicapés





Étude de cas : Maria Kamara, une championne communautaire

Maria, une jeune femme handicapée, a vu sa vie transformée quand elle a rejoint un mouvement de jeunes axé sur l'action climatique. Au départ, elle était marginalisée et personne ne tenait compte de son opinion, mais son implication dans des activités civiques lui a permis de gagner en autonomie. Elle s'est engagée à fond dans l'association de jeunes et elle s'est également rendue dans des clubs scolaires pour sensibiliser les jeunes enfants au changement climatique. Elle leur a donné de bons exemples sur la façon dont les jeunes handicapés participaient à l'initiative de recyclage du plastique et leur a expliqué comment ils ont contribué à l'assainissement de l'environnement au sein de la communauté. Grâce à la participation de tous les jeunes, y compris ceux qui ont des déficiences, l'association de jeunes a remporté le prix de l'agence environnementale de Freetown et a reçu de l'argent pour d'autres projets inclusifs.

Étude de cas : Mamoud Jalloh, Directeur Général de l'organisation des personnes sourdes

Mamoud a représenté les personnes sourdes dans des organes de prise de décision à travers sa participation à diverses initiatives communautaires où il s'est battu pour les droits et l'inclusion de la communauté sourde. Mamoud a collaboré activement avec des décideurs politiques pour veiller à ce que les besoins et les préoccupations de la communauté sourde soient représentés dans les discussions législatives. Il est aujourd'hui membre du Conseil communal/municipal de la jeunesse, qui fait pression en faveur des politiques visant à promouvoir l'accessibilité, l'éducation et les possibilités d'emploi pour les jeunes. Avec son organisation, il fait également pression pour l'introduction de la langue des signes dans les programmes scolaires.

#LangueDesSignesPourTOUS





De jeunes handicapés organisent une réunion communautaire avec des aînés pour discuter de l'importance de leur participation aux processus de prise de décisions

Section 8

Systeme électoral et gouvernance locale

Comprendre le système électoral en Sierra Leone

Le système électoral, le processus de vote et le rôle des jeunes handicapés dans les conseils communaux et locaux de jeunesse ont un impact sur la chaîne de décision du niveau local au niveau national.

Le système électoral en Sierra Leone

Il allie des éléments du scrutin majoritaire à un tour et de la représentation proportionnelle.

Scrutin majoritaire à un tour : Le pays est divisé en circonscriptions. Le candidat ou la candidate ayant obtenu le plus de voix dans chaque circonscription remporte un siège au Parlement.

Représentation proportionnelle : Chaque parti politique remporte un certain nombre de sièges supplémentaires au Parlement en fonction de la proportion de voix obtenues. Ces sièges sont occupés par des candidats figurant sur les listes des partis.

Processus électoral pour les jeunes handicapés

N'oublies pas de t'inscrire sur les listes électorales. Le jour de l'élection, apporte ta carte d'électeur et toute technologie d'assistance nécessaire. Le personnel du bureau de vote pourra t'aider si tu en fais la demande. Si tu fais l'objet d'une discrimination ou si tu rencontres des obstacles à la participation, signales-le à la Human Rights Commission ou à d'autres autorités pertinentes.

Systeme de gouvernance locale : conseils municipaux

Les décisions sont prises dans le cadre des conseils municipaux. Ces conseils sont responsables de la gouvernance locale, de la gestion des ressources et des décisions concernant diverses questions communautaires.

Ta participation à la gouvernance locale

Tu peux participer à la gouvernance locale en faisant part de tes préoccupations par le biais de groupes de plaidoyer ou de représentants ; en participant à des réunions du conseil municipal ; en assistant à des réunions et en exprimant tes opinions et en étant consulté-e sur des questions concernant les handicaps dans la communauté.

Projets et budgets sensibles au handicap dans le plan communa/ municipal

Ta participation aux conseils communaux de jeunesse

En tant que représentant-e élu-e, tu peux participer aux conseils communaux de jeunesse en te présentant à des postes au sein de ces conseils, en défendant des politiques et des programmes qui soutiennent l'inclusion et en collaborant avec d'autres membres du conseil pour veiller à ce que le handicap soit pris en compte dans les décisions relatives à la jeunesse.

Bureaux de vote adaptés aux personnes handicapées

Liens entre la gouvernance locale et la gouvernance nationale

En Sierra Leone, la gouvernance nationale attribue des responsabilités et des budgets aux niveaux locaux, assurant ainsi la décentralisation. Ce transfert donne aux autorités locales les moyens de gérer les ressources et de prendre des décisions qui correspondent aux besoins de la communauté, tout en favorisant des objectifs de développement nationaux plus larges.

Les jeunes handicapés ont-ils des chances d'être élus ?

Pour améliorer tes chances d'être élu·e, tu dois t'impliquer activement dans la communauté ; devenir membre d'un parti politique ; acquérir de l'expérience en faisant du bénévolat ou des stages auprès d'hommes politiques ou d'organisations qui travaillent sur la question du handicap ; te servir des plateformes de réseaux sociaux pour diffuser tes messages, dialoguer avec tes followers et sensibiliser le public à ta vision ; mettre en place une stratégie de campagne solide qui trouve un écho auprès des électeurs et mettre en avant tes qualifications indépendamment de ton handicap ; mobiliser le soutien de ta communauté, de tes amis et des personnes qui croient en ta vision.



Edna, une jeune handicapée, participe à une réunion du conseil municipal

Sightsavers croit en un monde où chacun·e a l'opportunité de vivre une vie pleine de possibilités. Sa mission est d'éliminer la cécité évitable et de promouvoir l'inclusion et le bien-être des personnes handicapées dans le monde entier.

www.sightsavers.org

eWomen SL est une organisation innovante pour qui les défis sont des opportunités. Par conséquent eWomen SL cherche avant tout à transformer les défis en opportunités. Ce guide est une opportunité tirée des difficultés auxquelles les jeunes handicapés sont confrontés.

www.ewomensl.com



**Government
of Ireland**
International
Development
Programme

